

Réponse du Conseil administratif du 12 décembre 2024 à la question écrite du 7 février 2024 de M^{mes} et MM. Fabienne Beaud, Luc Zimmermann, Oana Cotoi, Anne Carron, Roger Gaberell, Jean-Luc von Arx et Alain de Kalbermatten: «Les projets du préposé à la longue vie».

TEXTE DE LA QUESTION

Parmi les objectifs du département de la cohésion sociale et de la solidarité, il a été décidé de construire une politique de la longue vie afin de lutter contre l'isolement et la précarité de nos aînés.

Lors du budget 2023, un poste de préposé à la longue vie a été voté par le Conseil municipal et une personne occupe ce poste à ce jour. Malgré la création de ce poste, aucun projet n'a été proposé hormis une consolidation du plan canicule. Pourrions-nous connaître le projet de votre département pour lutter contre l'isolement des aînés, soit approximativement 15 000 personnes qui vivent en ville?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule à la réponse, il est important de relever que le chiffre de 15 000 personnes isolées en Ville de Genève est erroné. Ce chiffre est une estimation produite par une association pour l'ensemble du canton de Genève. De plus, il ne correspond pas aux autres estimations effectuées par les acteurs de référence en la matière. Rappelons à ce titre que la Ville de Genève compte environ 33 000 seniors sur son territoire, ce qui signifierait qu'un-e senior sur deux serait isolé-e.

De plus, il est nécessaire d'effectuer une distinction claire entre l'isolement et la solitude. La solitude est subjective, il s'agit d'un ressenti psychologique. Ainsi, il arrive parfois que l'on puisse se sentir seul-e alors que l'on est entouré-e de proches. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), en 2022, 33,7% des seniors, en Suisse, déclaraient se sentir parfois seul-e-s. En comparaison, ce taux était de 48% chez les 15-24 ans.

A contrario, l'isolement est une donnée objective. Il se mesure en fonction du nombre de contacts mensuels et du nombre de réseaux de la personne. Dans les faits, peu de personnes sont réellement isolées. En 2017, la Plateforme du réseau seniors a publié un document dans lequel elle indique que le phénomène touche

environ 1% des personnes par tranche d'âge. En 2022, une étude sur le sentiment de solitude chez les personnes âgées de 75 ans et plus résidant en Ville de Lausanne a indiqué un taux d'isolement social objectif élevé de 1,5%. Rapportées au contexte de la Ville de Genève, ces données permettent d'estimer qu'il y aurait entre 300 et 500 aîné-e-s objectivement isolé-e-s sur le territoire municipal.

En revanche, un plus grand nombre de personnes sont en risque d'isolement. Celui-ci survient lorsque les réseaux relationnels (familial, professionnel, amical, de loisirs, de proximité) dont bénéficiait la personne se fragilisent ou disparaissent. En 2017, la Plateforme du réseau seniors estimait ce taux de risque entre 10 et 13% des seniors à Genève, ce qui représente près de 4000 seniors en risque d'isolement en Ville de Genève, avec une probable légère augmentation au fil des ans compte tenu de l'évolution démographique.

Pour lutter contre l'isolement social, qui est une problématique multifactorielle, la Ville de Genève apporte des réponses sur plusieurs champs. A ce titre, rappelons que les seniors ne sont pas une population homogène et que les vieillesse sont multiples, ce qui implique des actions diversifiées.

Le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) agit dès lors sur trois grands axes prioritaires:

1. Actions sur les individus;
2. Actions pour un environnement favorable à la qualité de vie;
3. Actions sur le collectif.

Tout d'abord, les actions directement ciblées sur les individus visent à lutter contre l'isolement. Nous le savons, le manque de ressources financières est un facteur aggravant de l'isolement social. Ainsi, le DCSS via le Service social octroie des prestations sociales aux bénéficiaires de l'AVS/AI en situation de précarité. Notons que depuis cette législature, cette prestation financière municipale bénéficie d'une indexation tous les cinq ans. Bien sûr, il convient que les personnes fassent appel à cette aide. Il est nécessaire dès lors d'agir aussi contre le non-recours. Ainsi, la Ville de Genève a mis en place un partenariat avec Pro Senectute pour une consultation sociale individuelle. Soulignons que la consultation a récemment emménagé au centre-ville (rue Cornavin 1, 1201 Genève) afin de faciliter son accès à toutes et tous et qu'elle est également proposée à domicile pour les personnes à mobilité réduite. De plus, un programme de transports a été mis sur pied depuis juillet 2023, en collaboration avec la Croix-Rouge, afin que les seniors à mobilité réduite puissent se rendre à des activités sociales accompagné-e-s d'un-e bénévole. Le prix de cette prestation a été pensé pour être le plus accessible possible. A cela s'ajoute, toujours avec la Croix-Rouge, des visites à domicile des personnes âgées dans l'optique de les mettre en lien avec des bénévoles.

Ces actions, dont certaines ont été réalisées depuis l'arrivée du délégué à la politique de la longue vie, sont essentielles pour la lutte contre l'isolement des seniors.

La seconde priorité vise à développer un environnement favorable à la qualité de vie des seniors. Là aussi, de nombreuses actions sont mises en place par le DCSS, mais aussi les autres départements de la Ville de Genève. Parmi celles-ci, le DCSS a renforcé depuis 2024 les mesures du plan canicule: en sus de bénéficier de la gratuité des piscines ou d'une offre encore étendue de cinémas, les seniors qui le souhaitaient ont pu bénéficier des espaces communs et frais de 13 établissements médico-sociaux (EMS) à travers les quartiers. En outre, le DCSS a développé une politique d'accessibilité universelle, qui a permis, par exemple, de publier un «guide des bonnes pratiques» où figurent les interventions d'expert-e-s nécessaires pour prévenir des «erreurs» en matière d'accessibilité ou d'organiser des séances permettant de transmettre de l'information aux associations. Ces actions permettent de faciliter l'accès à de nombreuses et nombreux seniors à des activités collectives et donc de maintenir et développer leurs liens sociaux.

Le troisième axe est le collectif. A ce titre, le soutien aux associations seniors (plus de 500 membres sur le territoire municipal) est une action prioritaire. Pour ce faire, il existe plusieurs actions comme le subventionnement, l'accompagnement spécifique de la part des Antennes sociales de proximité ou encore le financement de transports pour réaliser des excursions à la journée prévues par ces associations. Soulignons que des processus de création de nouvelles associations dans des quartiers à forte présence de seniors ont été lancés. Ces processus sont portés par le délégué à la politique de la longue vie.

De plus, de nombreuses activités collectives sont proposées via Cité Seniors ainsi que dans les espaces de quartier au travers du programme «Activités seniors dans les quartiers». A ce titre, notons que le programme «Restons dynamiques!», vainqueur du prix «Ville suisse en santé 2023» pour avoir réussi à mélanger les aspects de prévention santé et lutte contre l'isolement dans la proximité des quartiers, se développe sur un quatrième parc depuis le 29 avril 2024. Le développement d'actions collectives dans les quartiers était essentiel. En effet, le rayon de déplacement de certain-e-s aîné-e-s se réduisant avec l'âge, il était important d'offrir des activités dans la proximité de leur domicile. Notons aussi qu'une quarantaine d'activités destinées aux seniors sont proposées par les associations ayant répondu à l'appel à projets dans les 11 espaces de quartier de la ville.

L'ensemble de ces actions contribuent, de manière directe ou indirecte, à la lutte contre l'isolement. Le déploiement de mesures est d'ailleurs salué au-delà de nos frontières. Ainsi, le délégué à la politique de la longue vie de la Ville de Genève a été invité à participer en tant qu'expert aux éditions 2023 et 2024

du programme de mentorat AFE-ECHO de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Fédération internationale du vieillissement, mais également à présenter ses actions lors du colloque international du Réseau francophone des villes amies des âgé-e-s. Plus récemment encore, le délégué à la politique de la longue vie a été sollicité par l'Instituto de Mayores y Servicios Sociales (IMSERSO, dépendant du Ministère des droits sociaux du Gouvernement espagnol) afin de présenter au réseau espagnol des villes amies des âgé-e-s les actions spécifiques de lutte contre l'isolement qui sont menées par la Ville de Genève.

Concernant plus spécifiquement le délégué à la politique de la longue vie, rappelons qu'il est entré en fonction le 1^{er} février 2023. Au-delà d'être un point d'entrée pour les associations seniors de la Ville de Genève, il est partie prenante dans la majorité des innovations citées dans cette réponse. De plus, il a travaillé à la définition de la Politique de la longue vie, politique qui a été publiée en septembre 2024. La lutte contre l'isolement des seniors est d'ailleurs le premier objectif de cette nouvelle politique publique.

Enfin, ajoutons qu'un groupe interdépartemental, présidé par le délégué à la politique de la longue vie, a été créé afin que la question senior soit abordée de manière transversale en Ville de Genève.

Si l'ensemble des actions menées en faveur des seniors ne font pas toutes l'objet d'une communication forte, il n'en demeure pas moins qu'elles sont nombreuses et qu'elles ont été renforcées depuis l'arrivée du délégué à la politique de la longue vie. Son action est d'ailleurs saluée par les associations partenaires ainsi que par les différents réseaux.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Christina Kitsos